

<https://www.snetap-fsu.fr/Session-d-examens-2022-la-DGER-s-aligne-sur-l-EN-mais-des-sujets-majeurs.html>



Session d'examens 2022 : la DGER s'aligne sur l'EN mais des sujets majeurs restent sans réponse

- Pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 2 février 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Dernières minutes (2 février 2022) : La [DGER](#) vient de répondre favorablement à la demande exprimée par le SNETAP-FSU d'accorder deux journées de "révision" pour les enseignements de spécialité pour les élèves de terminales G et STAV. Initialement, cette possibilité n'avait pas été retenue par la DGER lors du groupe de travail du lundi 1er février. Cet élément sera ajouté dans la FAQ DGER https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/covid-19/faq/covid19-faq-ea.pdf>[ici]

Alors que la DGER refusait, malgré les demandes répétées du SNETAP-FSU depuis des semaines de discuter des nécessaires adaptations de la session d'examen 2022, elle a réuni en urgence un groupe de travail ce lundi 31 matin.

Nous avons d'abord acté la décision de l'EN...et donc de l'enseignement agricole de déplacer les épreuves de spécialité en STAV. Un report nécessaire au regard de la situation sanitaire. Il manque encore, a priori, la mention des 2 jours préparatoires aux épreuves

L'attestation de langues vivantes est donc annulée de nouveau cette année. En fait la DGER l'avait déjà décidé n'ayant pas publié la note de service pour la mettre en oeuvre. Un prochain groupe de travail échangera sur les modalités de mise en oeuvre.

Ces propositions ne sont bien que des aménagements ponctuels pour répondre à la situation sanitaire, nous revendiquons toujours l'abrogation du BAC BLANQUER (et notamment le passage des épreuves terminales en juin et non en mars !)

Mais toujours rien...

Rien Sur les aménagements de programme dans les autres filières pour lesquelles les épreuves terminales ne sont pas modifiées : DNB, [CAPA](#), BAC PRO... Rien concernant le nombre des [CCF](#) en BAC PRO et [BTSA](#) par exemple

ET SURTOUT, toujours rien pour la situation en Guyane, Martinique et Guadeloupe ! Pour nos collègues, les élèves, le début d'année a pourtant été marqué par des établissements fonctionnant en demi-jauge, par des fermetures d'établissement en lien avec le mouvement social contre l'obligation vaccinale puis à nouveau des fermetures en janvier face à la montée de l'épidémie. Le SNETAP-FSU demande que des informations URGENTES soient transmises aux établissements concernés. Le silence du Ministère de l'Agriculture en charge de ces établissements est INACCEPTABLE !

Au-delà d'une simple transposition des décisions de l'Education Nationale, la DGER doit impérativement enclencher des discussions sur les aménagements nécessaires (éventuels allègements des référentiels, nombre de sujets pour les épreuves terminales, nombre de CCF...). Les personnels et leurs élèves méritent qu'on les écoute et que l'on prenne en compte la situation sanitaire toujours très compliquée.